
Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 17 août 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 17 août 2022

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021002

ISBN 978-0-660-42439-2

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	4
Classifications	5
Concepts au fil du temps	9
Méthodes de collecte et de traitement	13
Qualité des données	13
Indicateurs de la qualité des données	13
Certification des chiffres définitifs	14
Qualité des données pour les familles, les ménages et l'état matrimonial	15
Comparabilité au fil du temps	17
Comparabilité avec d'autres sources de données	18
Annexe : Considérations relatives à l'examen des familles et des caractéristiques familiales dans le cadre du Recensement de la population	20

Définitions et concepts

Les définitions relatives à l'état matrimonial, aux familles de recensement, aux familles économiques, aux familles comptant un couple et aux ménages sont conformes aux définitions normalisées établies par Statistique Canada pour l'état matrimonial et les familles. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts liés à la diffusion concernant les familles, les ménages et l'état matrimonial, consultez le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Le thème des familles englobe des concepts tels que le [type de ménage](#), l'[état matrimonial](#), la structure de la famille et la situation des particuliers dans le ménage. Les caractéristiques et les concepts liés à la famille peuvent s'appliquer aux familles, aux personnes (celles dans les familles ou non) ou aux ménages.

Il existe deux définitions de la famille et elles se complètent : la [famille de recensement](#) et la [famille économique](#). La famille de recensement est le concept le plus restreint : il renvoie aux couples qui vivent ensemble, avec ou sans enfants, et aux parents au sein d'une famille monoparentale qui vivent avec leurs enfants. La famille économique est un concept plus large et désigne deux personnes ou plus qui vivent ensemble et qui sont apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Toutes les personnes d'une famille de recensement font partie d'une seule famille économique. S'il y a d'autres personnes apparentées qui vivent avec elles, ces personnes font également partie de la famille économique. Les autres personnes apparentées, s'il y en a deux ou plus, peuvent également constituer une famille de recensement entre elles, à condition qu'il s'agisse d'un couple avec ou sans enfants ou d'une famille monoparentale avec enfants.

Les variables relatives aux familles et aux ménages sont limitées aux [ménages privés](#) et à la population dans les ménages privés, à l'exclusion de la population dans les [logements collectifs](#). L'état matrimonial peut être examiné pour la population totale, y compris la population dans les logements collectifs.

Les tableaux portant sur les familles sont fondés sur la [structure de la famille de recensement](#) ou la [structure de la famille économique](#). Les tableaux portant sur les caractéristiques familiales sont établis selon les concepts de la [situation dans la famille de recensement](#), de la [situation dans la famille économique](#) ou de la [situation des particuliers dans le ménage](#) (une extension du concept de la situation dans la famille de recensement). Une personne qui vit dans un ménage privé peut se trouver dans l'une ou l'autre des situations suivantes dans le ménage : elle peut être un conjoint marié, un conjoint de fait, un parent dans une famille monoparentale, un enfant ou une personne qui ne fait pas partie d'une famille de recensement (y compris les personnes vivant seules ou vivant avec d'autres personnes apparentées ou non apparentées).

L'un des concepts liés à la famille qui s'applique au niveau du ménage est le [type de ménage](#), qui tient compte des structures familiales présentes dans le ménage privé. Par exemple, un « ménage multigénérationnel » est un ménage qui compte au moins trois générations de la même famille (grands-parents, enfants et petits-enfants).

Questions

Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population.

On obtient les données relatives aux familles pour les ménages privés en combinant les réponses aux questions 3 (genre), 4 (date de naissance), 5 (état matrimonial), 6 (union libre) et 7 (lien avec la Personne 1). Les questions figurent à la page 4 du questionnaire papier [2A](#).

Les réponses à toutes ces questions sont traitées ensemble pour assurer la cohérence. En outre, les caractéristiques démographiques de toutes les personnes faisant partie du même ménage sont traitées ensemble pour assurer des liens cohérents entre les membres du ménage.

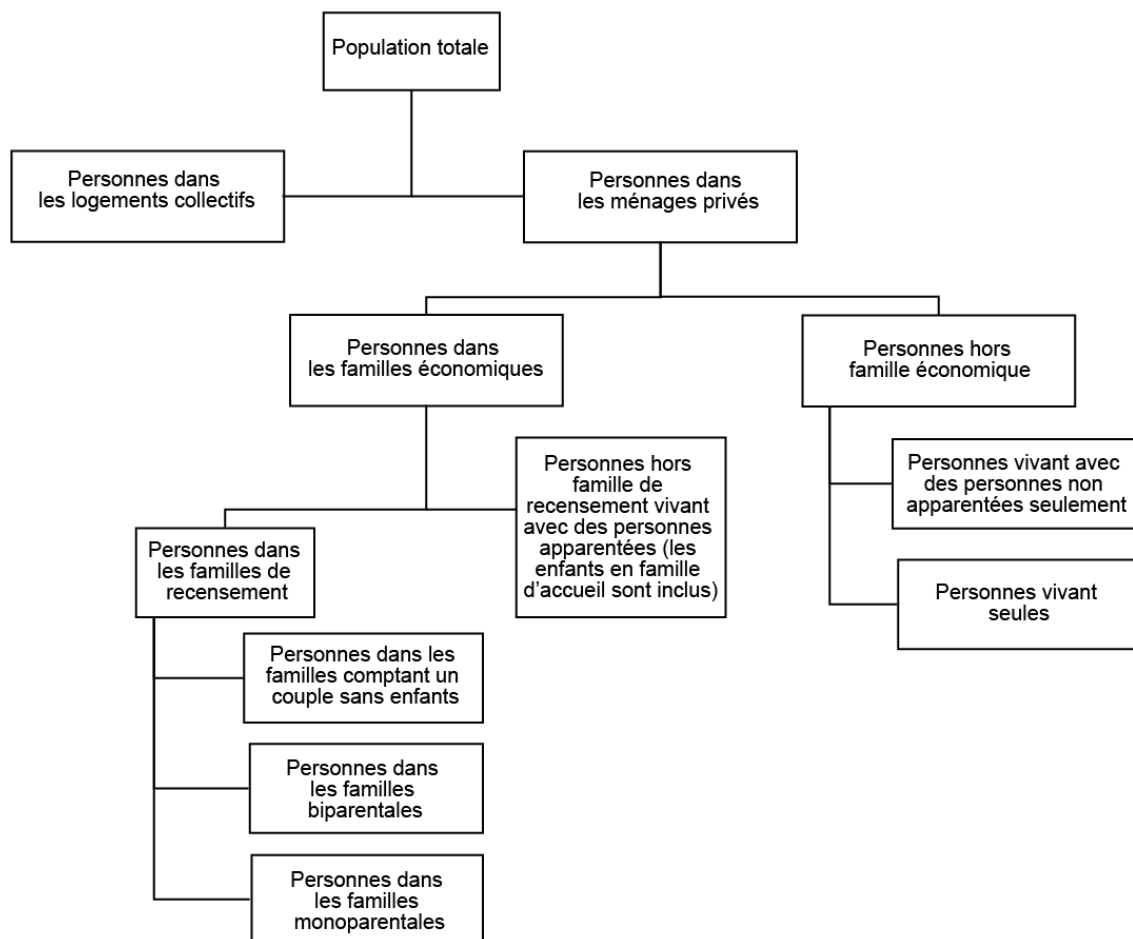
Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent à la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Classifications

La figure 1 résume les catégories d'appartenance aux familles économiques et aux familles de recensement pour la population dans le Recensement de 2021. La figure 2 décrit plus en détail les catégories de la structure de la famille de recensement dans le Recensement de 2021.

Figure 1

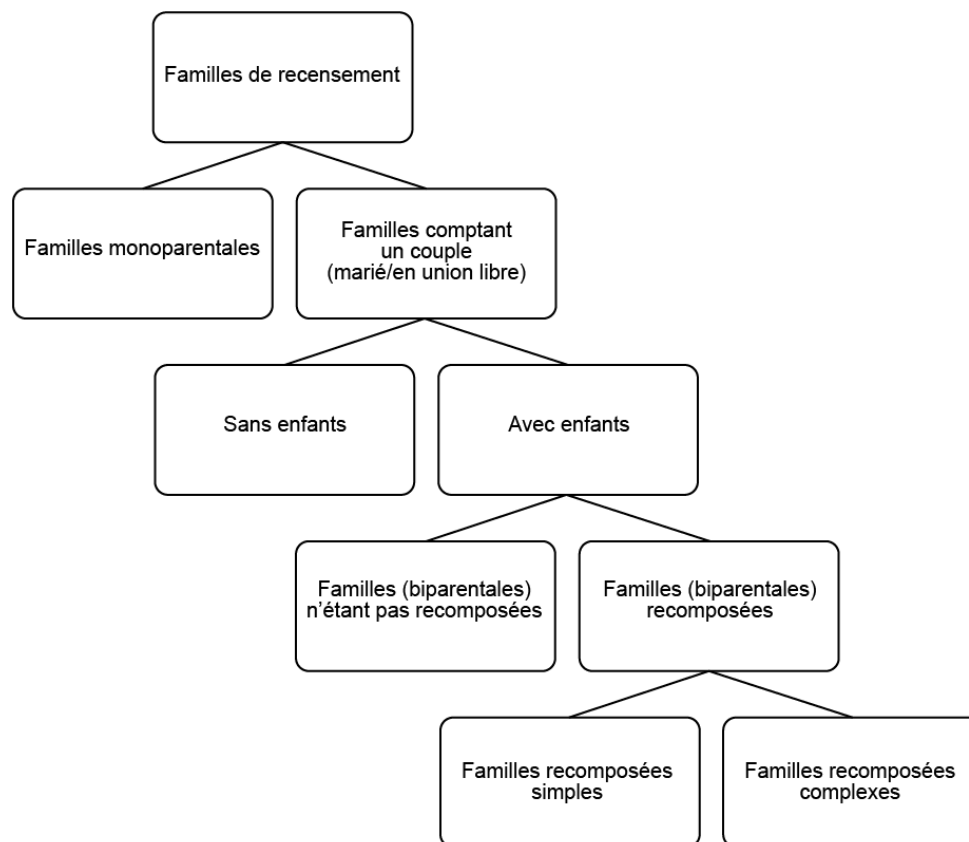
Appartenance aux familles économiques et appartenance aux familles de recensement, Recensement de la population de 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Figure 2

Structure de la famille de recensement, Recensement de la population de 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

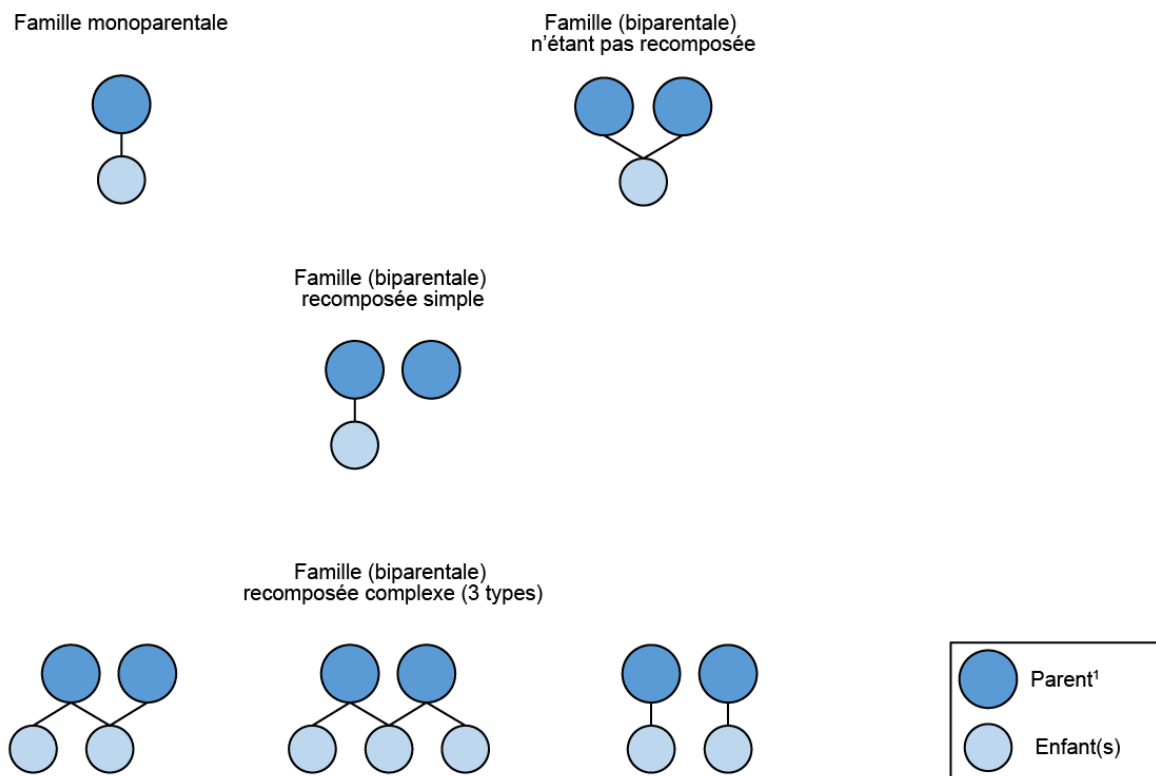
Depuis le Recensement de 2011, les familles recomposées forment un sous-ensemble des familles comptant un couple avec enfants. Les familles recomposées sont des familles comptant un couple dans lesquelles la naissance ou l'adoption d'au moins un enfant est survenue avant la relation actuelle. Elles peuvent être considérées comme simples ou complexes. Dans une famille recomposée simple, tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés d'un seul des conjoints mariés ou des conjoints de fait. Une famille recomposée complexe comprend l'un des éléments suivants :

- une famille dans laquelle il y a au moins un enfant des deux parents et au moins un enfant d'un seul parent;
- une famille dans laquelle il y a au moins un enfant de chaque parent et aucun enfant des deux parents;
- une famille dans laquelle il y a au moins un enfant des deux parents et au moins un enfant de chaque parent.

La figure 3 illustre les différentes configurations des familles avec enfants, y compris les familles recomposées.

Figure 3

Familles de recensement avec enfants selon la configuration parent-enfant, Recensement de la population de 2021



1. Ou le grand-parent dans une famille caractérisée par l'absence d'une génération
 Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les utilisateurs doivent noter que, pour toutes les années de recensement depuis l'introduction du concept des familles recomposées en 2011, il peut y avoir une légère sous-estimation du nombre de familles recomposées parce que cette structure familiale ne peut être saisie que chez les familles où un membre est la « Personne 1 » dans le questionnaire du recensement (la première personne du ménage pour laquelle des renseignements sont recueillis). En 2021, 98 % de toutes les familles comptant un couple avec enfants comprenaient la « Personne 1 ».

Le concept d'« enfants »

Il convient de noter que les liens parent-enfant, essentiels à la détermination de la situation familiale et de la structure familiale, ne sont pas limités aux personnes en deçà d'un certain âge, sauf si une limite d'âge est expressément mentionnée. Lorsque la situation ou la structure familiale comprend une limite d'âge pour les enfants, comme « les enfants âgés de 24 ans et moins », ceux âgés de 25 ans et plus sont considérés comme des personnes hors famille de recensement et comme d'autres personnes apparentées dans une famille économique. Cela influe sur le nombre de personnes dans les familles et possiblement sur le nombre de familles. Si, toutefois, les familles sont classées en deux catégories, soit 1) celles ayant au moins un enfant âgé de 24 ans et moins ou 2) les familles sans enfants ainsi que celles dont tous les enfants sont âgés de 25 ans et plus, alors le nombre global de familles demeurera le même.

On doit porter une attention particulière au concept d'« enfants ». En général, le terme « enfants » peut être utilisé dans divers produits analytiques pour désigner des personnes à charge, comme celles âgées de 14 ans et moins, de 17 ans et moins ou de 24 ans et moins. Il existe des définitions précises du terme « enfants ». L'usage

particulier qu'on en fait doit être clair selon le contexte de l'analyse. Par exemple, les « enfants » dans les familles de recensement désignent les fils ou les filles biologiques, adoptifs ou par alliance (peu importe leur âge) dont le lieu habituel de résidence est le même que celui de leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages avec leurs grands-parents sans parents présents. Les fils et les filles qui vivent avec leur conjoint(e) marié(e) ou leur conjoint(e) de fait, ou avec un ou plusieurs de leurs propres fils ou filles, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement. En outre, les fils et les filles qui n'habitent pas dans le même logement que leur(s) parent(s) ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de ce(s) parent(s).

Des concepts tels que les « enfants en famille d'accueil », qui sont considérés comme d'« autres personnes apparentées » dans une famille économique, représentent une partie de la population des ménages privés, mais ces enfants ne sont pas considérés comme des « enfants » dans les familles de recensement.

Le nouveau concept de genre dans la diffusion des données sur les familles, les ménages et l'état matrimonial

Dans les recensements antérieurs à 2021, les concepts et les classifications liés aux caractéristiques familiales des personnes étaient en fonction des renseignements provenant d'une question sur le sexe des personnes. Pour la première fois, en 2021, le recensement contient des questions sur le sexe à la naissance et le genre des personnes. Bien que les données sur le sexe à la naissance soient nécessaires pour mesurer certains indicateurs, aux fins de diffusion des données sur les familles, les ménages et l'état matrimonial, le genre (et non le sexe) est maintenant la variable normalisée utilisée dans les concepts et les classifications. Pour obtenir plus de détails sur le nouveau concept de genre, y compris les répercussions sur la comparabilité historique, consultez le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

La nouvelle variable sur le genre a une incidence sur la classification des variables sur la famille en ce qui concerne les couples et les familles monoparentales. Dans le cadre de la diffusion des données du Recensement de 2021 portant sur les familles, les ménages et l'état matrimonial, trois nouvelles catégories de couples seront distinguées, et trois sous-catégories seront établies pour les couples comprenant au moins une personne transgenre ou non binaire :

1. **Couple de genre différent (cisgenre)** : Une famille comptant un couple (marié ou en union libre, avec ou sans enfants) au sein duquel les membres sont de genre différent (un homme et une femme) et aucun membre n'est transgenre;
2. **Couple de même genre (cisgenre)** : Une famille comptant un couple (marié ou en union libre, avec ou sans enfants) au sein duquel les membres sont de même genre (deux hommes ou deux femmes) et aucun membre n'est transgenre;
3. **Couple comprenant au moins une personne transgenre ou non binaire** : Une famille comptant un couple (marié ou en union libre, avec ou sans enfants) au sein duquel au moins un membre est transgenre ou non binaire :
 - a. **Couple comprenant au moins une personne transgenre** : Une famille comptant un couple au sein duquel au moins un membre est transgenre et aucun membre n'est non binaire,
 - b. **Couple comprenant au moins une personne non binaire** : Une famille comptant un couple au sein duquel au moins un membre est non binaire et aucun membre n'est transgenre,
 - c. **Couple comprenant une personne transgenre et une personne non binaire** : Une famille comptant un couple au sein duquel un membre est transgenre et l'autre membre est non binaire.

Veuillez noter que les renseignements sur les couples de même sexe et les couples de sexe opposé sont toujours recueillis en 2021. Le tableau 1 présente une comparaison du nombre total des diverses catégories de couples selon le sexe et le genre.

Tableau 1
Nombre de couples selon le type d'union, Canada, 2016 et 2021

Type d'union	2016	2021
Couples de sexe opposé ¹	8 155 040	8 458 945
Couples de même sexe ¹	72 880	117 640
Couples de genre différent (cisgenres)	..	8 448 945
Couples de même genre (cisgenres)	..	95 435
Couples transgenre ou non binaire	..	32 205

.. indisponible pour une période de référence précise

1. En 2016, ces couples ont été formés sur la base de la variable « sexe ». En 2021, ces couples ont été formés sur la base de la variable « sexe à la naissance ».

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Concepts au fil du temps

Au cours de l'histoire du recensement, les renseignements recueillis sur les familles, les ménages et les caractéristiques familiales de la personne ont évolué pour refléter les changements dans la société. Le tableau 2 présente un résumé des principaux changements apportés à la collecte de renseignements sur les familles dans le recensement.

Tableau 2

Principaux changements conceptuels liés aux familles, aux ménages et à l'état matrimonial, selon l'année de recensement

Année de recensement	Changement
2021	Pour la première fois, des données sont disponibles sur les couples de genre différent, les couples de même genre et les couples comprenant au moins une personne transgenre ou non binaire.
2016	La définition des ménages comptant une seule famille de recensement est légèrement modifiée pour inclure soit un couple avec ou sans enfants soit une famille monoparentale ne comprenant aucune autre personne . Lors des recensements précédents, la définition des ménages unifamiliaux comprenait les ménages unifamiliaux sans autres personnes et ceux avec d'autres personnes ¹ .
2011	Les couples avec enfants peuvent être classés comme familles recomposées.
2011	Pour la première fois, des données sont disponibles sur les enfants en famille d'accueil. Les enfants en famille d'accueil sont classés dans la catégorie « autres personnes apparentées » au sein des familles économiques.
2006	Pour la première fois, des données sont disponibles sur les couples mariés de même sexe, à la suite de la légalisation du mariage entre personnes de même sexe au Canada en 2005.
2001	Pour la première fois, des données sont disponibles sur les couples de même sexe en union libre.
2001	Le concept « famille de recensement » est élargi pour inclure : <ul style="list-style-type: none"> ● les enfants d'une famille de recensement ayant déjà été mariés (tant qu'ils ne vivent pas actuellement avec un époux ou un partenaire en union libre); de 1941 à 1996, les enfants devaient n'avoir « jamais été mariés » pour être inclus dans la famille de recensement; ● les familles caractérisées par l'absence d'une génération (les grands-parents et les petits-enfants vivent dans le même logement, sans la présence d'un parent de la génération intermédiaire); ● un enfant et son parent seul (génération intermédiaire) vivant dans un ménage trigénérationnel; avant 2001, les deux générations les plus âgées auraient formé une famille de recensement.
1981	Pour la première fois, des données sont disponibles sur les unions libres.
1941	Le concept « famille de recensement » est adopté. Avant le Recensement de 1941, il n'y avait pas de définition uniforme de la famille, et peu de distinction était faite entre le ménage et la famille dans les publications du recensement de 1901 à 1931 ² .

1. Le changement reflète les principes et les recommandations des Nations Unies pour les recensements de la population et des logements en matière de classification des ménages. En raison de ce changement, les ménages comprenant une seule famille de recensement et d'autres personnes sont désormais inclus soit dans la catégorie « ménages multigénérationnels », soit dans la catégorie « autres ménages familiaux ». Ces nouvelles catégories relatives au type de ménage sont publiées rétrospectivement jusqu'en 2001.

2. Gauthier, H. 1971. *L'évolution de la définition de la famille du recensement de 1871 au recensement de 1971*, note de recherche sur la population et le logement, n° PH-Fam-1, produit n° 1570F au catalogue de Statistique Canada.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1941, 1981, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Le tableau 3 illustre l'évolution des critères d'appartenance à une famille de recensement au fil du temps.

Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial

Tableau 3

Appartenance à la famille de recensement telle qu'elle est définie dans les recensements de la population, 1941 à 2021¹

Membre de la famille de recensement	1941 à										
	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
Conjoint marié dans un couple de sexe opposé	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Conjoint marié dans un couple de même sexe	√	√	√	√
Conjoint marié dans un couple de genre différent	√
Conjoint marié dans un couple de même genre	√
Conjoint marié dans un couple comprenant au moins une personne transgenre ou non binaire	√
Conjoint de fait dans un couple de sexe opposé ²	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Conjoint de fait dans un couple de même sexe	√	√	√	√	√
Conjoint de fait dans un couple de genre différent	√
Conjoint de fait dans un couple de même genre	√
Conjoint de fait dans un couple comprenant au moins une personne transgenre ou non binaire	√
Parent dans une famille monoparentale ³	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Fils ou fille jamais marié(e) qui ne vit pas avec son propre enfant	√	√	√	√	√	√	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴
Fils ou fille jamais marié(e) qui vit avec son propre enfant	√ ⁵
Fils ou fille ayant déjà été marié(e) qui ne vit pas avec son propre enfant	√	√	√	√	√
« Enfant en tutelle » ⁶ âgé de 20 ans ou moins	√

.. indisponible pour une période de référence précise

√ indique l'appartenance lors des recensements correspondants

1. Une version antérieure du tableau a été publiée dans Bohnert, N., A. Milan et H. Lathe. 2014. [Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années](#), Documents démographiques, produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada, n° 11.

2. Les conjoints de fait de sexe opposé sont inclus avec les conjoints mariés depuis au moins 1971. Ils figurent séparément dans la base de données depuis 1981, même s'ils n'ont pas été présentés séparément dans les tableaux publiés (dont ceux sur l'état matrimonial) jusqu'en 1991, année à compter de laquelle le questionnaire du recensement a inclus, pour la première fois, la situation vis-à-vis l'union libre dans l'état matrimonial.

3. Avant 2021, le terme « parent seul » était employé. L'inclusion dans cette catégorie dépend de la présence d'un « enfant » selon la définition pour l'année de recensement en question.

4. Comprend les petits-enfants vivant avec l'un des grands-parents, sans la présence des parents.

5. L'enfant de ce fils ou de cette fille jamais marié(e), c'est-à-dire un petit-fils ou une petite-fille dans un ménage comptant trois générations, est également considéré comme faisant partie de la famille de recensement pour la période de 1941 à 1971.

6. Les exemples incluent les nièces, les neveux ou d'autres pupilles pour lesquels le tuteur n'a pas reçu de rémunération. Il est à noter que ce concept diffère de celui des enfants en famille d'accueil, inclus pour la première fois dans une catégorie distincte dans le Recensement de 2011. Les enfants en famille d'accueil ne sont pas considérés comme des membres d'une famille de recensement, mais ils sont classés dans la catégorie « autres personnes apparentées » dans les familles économiques.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1941 à 2021.

Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial

En 2021, les termes utilisés pour décrire certaines catégories de la structure de la famille de recensement et de la situation dans la famille de recensement ont été révisés, bien que leurs définitions et concepts sous-jacents demeurent inchangés. Ces modifications sont résumées dans le tableau 4.

Tableau 4

Changements de terminologie pour la diffusion du Recensement de 2021 en ce qui concerne les familles, les ménages et l'état matrimonial

Terme du Recensement de 2016	Terme du Recensement de 2021
Famille monoparentale	Famille monoparentale ¹
Parent seul	Parent dans une famille monoparentale
Famille comptant un couple avec enfants	Famille comptant un couple avec enfants ou Famille biparentale
Famille intacte	Famille (biparentale) n'étant pas recomposée
Famille recomposée	Famille recomposée ou Famille (biparentale) recomposée

1. Le changement est effectué uniquement en anglais; le terme français reste le même.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Certains concepts ont changé au fil du temps. Lorsqu'on fait des comparaisons historiques, il est important de consulter les [définitions du recensement](#) qui se trouvent dans le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, pour l'année de recensement en question.

La méthode utilisée pour dériver les données sur les ménages multigénérationnels a été légèrement modifiée en 2021. En 2016, un ménage multigénérationnel était défini comme un ménage dans lequel au moins une personne est à la fois le grand-parent d'une personne dans le ménage et le parent d'une autre personne dans le même ménage. En 2021, cette définition a été élargie afin de comprendre les ménages dans lesquels au moins une personne est à la fois l'enfant d'une personne dans le ménage et le petit-enfant d'une autre personne dans le même ménage. Les produits d'analyses et de données de la diffusion des résultats du Recensement de 2021 appliquent également ce concept actualisé aux années de recensement 2011 et 2016. Par conséquent, il pourrait y avoir de légères différences dans les chiffres pour 2011 et 2016 dans les tableaux archivés.

La méthode utilisée pour dériver les données sur les jeunes adultes (âgés de 20 à 34 ans) vivant avec leurs parents a été légèrement modifiée en 2021. Depuis 2001, une personne vivant dans une famille caractérisée par l'absence de la génération intermédiaire, c'est-à-dire qui comprend au moins un grand-parent mais aucun parent, est considérée comme un « enfant dans une famille de recensement ». Dans ces situations, le grand-parent est également considéré comme le parent de l'enfant dans la famille de recensement. Cependant, avant 2021, les jeunes adultes vivant avec un grand-parent dans une famille caractérisée par l'absence de la génération intermédiaire n'étaient pas considérés comme « vivant avec un parent ». En 2021, la définition des jeunes adultes vivant avec leurs parents a été élargie pour comprendre ces jeunes adultes vivant avec au moins un grand-parent dans une famille caractérisée par l'absence de la génération intermédiaire. Les produits d'analyses et de données de la diffusion des résultats du Recensement de 2021 appliquent également ce concept actualisé aux années de recensement 2011 et 2016. Par conséquent, il pourrait y avoir de légères différences dans les chiffres pour 2011 et 2016 dans les tableaux archivés.

Pour obtenir plus de renseignements sur la comparabilité des données entre les recensements de 2021 et de 2016, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur les familles, les ménages et l'état matrimonial sont présentés ci-après dans la section [Qualité des données pour les familles, les ménages et l'état matrimonial](#).

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Trois indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire abrégé : le taux de non-réponse totale (NRT), le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

La non-réponse partielle est lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. En ce qui concerne le questionnaire abrégé, le taux de non-réponse par question comprend à la fois les cas de non-réponse totale et les cas de non-réponse partielle à la question.

Ce taux désigne le nombre total d'unités dans le champ de l'enquête pour lesquelles aucune réponse n'a été fournie à la question, divisé par le nombre total d'unités dans le champ de l'enquête visées par la question. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées

(p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si elle appartient à la population cible du recensement (c.-à-d. les logements privés et collectifs occupés par des résidents habituels) et si la question s'applique à cette unité.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation par question désigne le nombre total d'unités faisant partie du champ de l'enquête pour lesquelles la réponse à une question précise a été imputée, divisé par le nombre total d'unités faisant partie du champ de l'enquête (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question). En ce qui a trait au contenu du questionnaire abrégé, l'imputation permet de résoudre les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle (la pondération ne sert pas à la correction des cas de non-réponse totale, tel que fait pour le contenu du questionnaire détaillé). L'imputation de ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord le statut d'occupation des logements non-répondants est imputé et ensuite toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non-répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population cible du recensement.

Le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminées, les données ont été totalisées de sorte à représenter l'ensemble de la population canadienne. La certification des chiffres définitifs était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau

géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des chiffres du recensement avec d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les chiffres du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les chiffres du recensement sont également assujettis à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données pour les familles, les ménages et l'état matrimonial

Les tableaux 5, 6 et 7 présentent les taux de non-réponse et d'imputation pour les trois principales questions du recensement dans le [questionnaire abrégé du recensement](#) au sujet des familles, des ménages et de l'état matrimonial pour le Canada et pour chaque province et territoire.

Tableau 5

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour le lien avec la Personne 1, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage	
Canada	2,9	3,6
Terre-Neuve-et-Labrador	2,8	3,4
Île-du-Prince-Édouard	2,3	2,9
Nouvelle-Écosse	2,7	3,4
Nouveau-Brunswick	3,0	3,8
Québec	2,5	3,1
Ontario	2,5	3,3
Manitoba	3,8	4,6
Saskatchewan	4,6	5,5
Alberta	3,4	4,1
Colombie-Britannique	3,4	4,1
Yukon	4,8	5,7
Territoires du Nord-Ouest	8,3	9,2
Nunavut	22,2	23,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 6
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour l'état matrimonial, Canada, provinces et territoires,
Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage	
Canada	4,5	4,7
Terre-Neuve-et-Labrador	4,0	4,2
Île-du-Prince-Édouard	4,1	4,0
Nouvelle-Écosse	3,8	4,0
Nouveau-Brunswick	4,6	4,8
Québec	4,6	4,7
Ontario	3,7	4,0
Manitoba	6,3	6,4
Saskatchewan	6,7	6,8
Alberta	5,3	5,5
Colombie-Britannique	5,0	5,1
Yukon	8,4	8,2
Territoires du Nord-Ouest	11,1	11,1
Nunavut	25,6	26,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 7
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour l'union libre, Canada, provinces et territoires,
Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage	
Canada	4,0	5,0
Terre-Neuve-et-Labrador	3,8	4,4
Île-du-Prince-Édouard	3,6	4,2
Nouvelle-Écosse	3,6	4,2
Nouveau-Brunswick	4,1	4,9
Québec	3,6	4,3
Ontario	3,5	4,7
Manitoba	5,5	6,3
Saskatchewan	6,1	6,9
Alberta	4,7	5,7
Colombie-Britannique	4,3	5,7
Yukon	6,5	7,2
Territoires du Nord-Ouest	10,9	11,6
Nunavut	26,5	27,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Comparabilité au fil du temps

Toutes les analyses de tendances présentées dans la diffusion du 13 juillet 2022, ainsi que les produits qui l'accompagnent, comparent les données de 2021 avec les données des recensements précédents. Une évaluation des données par le Centre de démographie de Statistique Canada indique qu'elles sont comparables à celles des cycles de recensements précédents.

Le Recensement de 2021 a mesuré la situation dans le ménage des personnes vivant dans les résidences pour personnes âgées et les établissements de soins infirmiers. Les personnes ont été classées comme vivant seules dans leur unité, vivant en couple dans leur unité ou vivant avec d'autres dans leur unité. En raison de la pandémie de COVID-19, les procédures de collecte pour le Recensement de 2021 ont été remaniées pour assurer la sécurité des répondants et des employés du recensement, ainsi que pour limiter les contacts. Les employés du recensement n'ont visité aucun logement collectif institutionnel, comme des hôpitaux, des établissements de soins infirmiers et des résidences pour personnes âgées, ni aucun établissement de soins de longue durée. Les administrateurs des logements collectifs institutionnels ont répondu à une série de questions sur leur établissement et fourni des données du recensement sur les résidents habituels de ces établissements au moyen du questionnaire électronique [Recensement de 2021 : logements collectifs](#). Toutefois, dans certaines résidences pour personnes âgées et certains établissements de soins infirmiers, des renseignements incomplets provenant de dossiers administratifs ou de questionnaires, de la non-réponse et des limites relatives au traitement des données ont fait en sorte qu'au moins 36 % des personnes ont été classées systématiquement comme vivant seules dans leur unité peu importe leur situation réelle. Par conséquent, les données du Recensement de 2021 sur la situation dans le ménage des personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées et des établissements de soins infirmiers devraient être utilisées avec prudence.

Comparabilité avec d'autres sources de données

La qualité des renseignements du Recensement de 2021 diffusés en juillet 2022 (sur les familles, les ménages et l'état matrimonial) a été évaluée à l'intérieur de Statistique Canada avant la publication. Dans la mesure du possible, les données ont été comparées avec des données provenant d'autres sources. Dans le cas des données sur l'état matrimonial et les familles de recensement, les [Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires](#) produites par le Centre de démographie de Statistique Canada constituent la principale source de comparaison.

Les tableaux 8 et 9 présentent une comparaison des estimations démographiques annuelles du 1^{er} juillet 2021 avec les résultats du Recensement de la population de 2021 selon la structure de la famille de recensement et l'état matrimonial. La répartition des données est semblable dans les deux sources. Les variations découlent en grande partie des [méthodologies différentes](#) utilisées pour le recensement et les estimations démographiques postcensitaires.

Tableau 8

Comparaison entre les estimations démographiques annuelles au 1^{er} juillet 2021 (ajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net) et les résultats du Recensement de la population de 2021 selon la structure de la famille de recensement, Canada

Structure de la famille de recensement	Estimations démographiques annuelles ¹	Recensement
Total	10 502 580	10 262 925
Familles comptant un couple	8 676 069	8 576 585
Familles comptant un couple sans enfants	4 286 249	4 286 165
Familles comptant un couple avec enfants	4 389 820	4 290 415
Familles monoparentales	1 826 511	1 686 340
Familles monoparentales dans lesquelles le parent est une femme ²	1 354 246	1 302 670
Familles monoparentales dans lesquelles le parent est un homme ²	472 265	383 670

1. Estimations postcensitaires provisoires.

2. La variable « sexe » dans le programme des estimations démographiques et la variable sur le genre à deux catégories dans le Recensement de 2021 sont incluses ensemble dans le tableau de données. Bien que le sexe et le genre soient deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir d'incidence importante sur l'analyse de données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements dans les concepts au fil du temps, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre](#). Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +. La catégorie « homme+ » comprend les hommes, de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « femme+ » comprend les femmes, de même que certaines personnes non binaires.

Note : Les chiffres sont calculés à partir de données arrondies et pourraient ne pas correspondre au total.

Sources : Statistique Canada, Programme des estimations démographiques et Recensement de la population, 2021.

Tableau 9

Comparaison entre les estimations démographiques annuelles au 1^{er} juillet 2021 (ajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net) et les résultats du Recensement de la population de 2021 selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, Canada

État matrimonial	Estimations démographiques annuelles ¹	Recensement
Total	32 228 024	30 979 185
Marié ou en union libre	18 310 047	17 626 000
Marié	14 547 623	13 725 630
En union libre	3 762 424	3 900 375
Jamais marié	2 759 815	2 967 670
Séparé	146 282	123 830
Divorcé	754 766	721 710
Veuf	101 561	87 165
Non marié et ne vivant pas en union libre	13 917 977	13 353 185
Jamais marié	9 166 148	9 025 870
Séparé	860 020	741 140
Divorcé	1 986 825	1 921 880
Veuf	1 904 984	1 664 300

1. Estimations postcensitaires provisoires.

Note : Les chiffres sont calculés à partir de données arrondies et pourraient ne pas correspondre au total.

Sources : Statistique Canada, Programme des estimations démographiques et Recensement de la population, 2021.

Les utilisateurs de données sur les familles tirées du recensement se servent souvent des données conjointement avec celles des cycles antérieurs du recensement ou d'autres données comparables. La comparabilité est influencée par des différences dans les populations visées par les enquêtes, l'échantillonnage et les méthodes de collecte, le libellé des questions, le format, les exemples et les instructions, les approches de traitement des données, le contexte social au moment de la collecte des données, et d'autres facteurs.

Annexe : Considérations relatives à l'examen des familles et des caractéristiques familiales dans le cadre du Recensement de la population

En raison des changements survenus dans les familles et dans la société dans son ensemble au cours des dernières décennies au Canada, un nombre croissant d'adultes et d'enfants auront probablement plus d'une résidence où ils vivent tout au long de l'année. Toutefois, le recensement ne tient pas compte du phénomène selon lequel des personnes vivent dans plusieurs ménages.

Le but principal du Recensement de la population est de dénombrer la population. Pour s'assurer que les personnes ne sont comptées qu'une seule fois dans le recensement, on dénombre les personnes vivant dans des ménages privés comme résidant dans un seul logement, et dans un seul ménage, en appliquant le concept du [lieu habituel de résidence](#). Dans le cadre de ce concept, des règles s'appliquent aux personnes qui ont plusieurs résidences, dont les suivantes :

- Les membres de la famille qui vivent ailleurs pendant une partie de l'année pour des raisons liées au travail doivent être inscrits au domicile de leur famille, peu importe le temps qu'ils y passent;
- Les enfants qui partagent leur temps tout au long de l'année entre les domiciles de deux parents ou tuteurs doivent être inscrits au domicile où ils vivent la plupart du temps. S'ils passent autant de temps avec chaque parent ou tuteur, ils doivent être inscrits dans le lieu où ils séjournent le jour du recensement;
- Les étudiants qui retournent périodiquement au domicile de leurs parents doivent être inscrits seulement à ce domicile, même s'ils peuvent y passer beaucoup moins de la moitié de l'année.

L'une des conséquences de l'approche actuellement utilisée dans le cadre du recensement pour le dénombrement de la population en fonction du lieu habituel de résidence est qu'elle ne reflète pas toujours toute la complexité des familles, des ménages et des caractéristiques familiales. En effet, le recensement sous-estime probablement le nombre réel de familles et de ménages de différents types si les utilisateurs de données veulent inclure conceptuellement les familles et les ménages constitués à temps partiel. Par exemple, une étude fondée sur les données de l'Enquête sociale générale a permis de constater que le nombre de ménages avec famille de recensement augmentait d'environ 4 % lorsque les enfants vivant à temps partiel ou la moitié du temps avec leurs parents étaient pris en compte. La proportion de familles biparentales non recomposées avait également tendance à diminuer, tandis que celle de familles monoparentales dont le parent est un homme et celle de familles recomposées augmentaient¹. D'un point de vue pratique, pour les chercheurs, les planificateurs, les responsables des programmes et les décideurs, il est souvent important de connaître la prévalence et l'emplacement de ces familles et de ces ménages « à temps partiel ».

Les situations de vie à temps partiel ont aussi, sans aucun doute, des répercussions importantes sur la vie quotidienne des personnes de bien des façons. Par exemple, une personne qui est enregistrée comme vivant seule dans le contexte du recensement peut avoir des relations étroites avec des membres de sa famille qui vivent ou qui passent du temps avec elle de façon régulière, comme de jeunes enfants ou des conjoints avec lesquels elle ne cohabite pas. À preuve, selon l'Enquête sociale générale de 2017, parmi les personnes âgées de 35 à 64 ans qui vivaient seules, qui avaient vécu une séparation ou un divorce au cours des 20 dernières années et qui avaient un enfant à charge, 59 % ont indiqué que leur enfant avait vécu avec elles pendant un certain temps au cours des 12 derniers mois, 74 % ont indiqué qu'elles communiquaient avec leur enfant au moins une fois par semaine lorsque l'enfant ne vivait pas avec elles et 24 % payaient une pension alimentaire pour enfants². Ces liens avec les enfants sont susceptibles d'avoir une incidence sur les habitudes de consommation des personnes en ce qui concerne le logement, le mobilier, le divertissement, la nourriture et d'autres produits nécessaires à la vie quotidienne, ce qui peut être caché par la catégorisation de cette personne comme étant une personne qui vit seule selon le recensement.

1. Voir Évelyne Lapierre-Adamcyk, Céline Le Bourdais et Valerie Martin, 2009, « [Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille](#) », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 38, n° 1, p. 5 à 39.

2. J. Tang, N. Galbraith et J. Truong, 2019, « [Vivre seul au Canada](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Des situations semblables de complexité cachée peuvent survenir pour d'autres types de structures familiales et caractéristiques familiales. Voici quelques exemples :

- Dans un ménage enregistré dans le recensement comme étant une famille recomposée simple (composée d'un enfant, de la mère de l'enfant et du beau-père de l'enfant, sans personnes additionnelles), le beau-père peut en réalité avoir des enfants d'une relation antérieure qui vivent dans la maison périodiquement tout au long de l'année;
- Une famille enregistrée dans le recensement comme étant une famille monoparentale peut en réalité avoir des personnes apparentées qui restent à la maison pour s'occuper de l'enfant de façon régulière (pendant que le parent travaille un quart de nuit, par exemple);
- Une famille enregistrée dans le recensement comme étant une famille comptant un couple avec enfants peut en fait fonctionner comme une famille monoparentale, puisqu'un parent vit dans une autre province pendant 10 mois de l'année pour des raisons professionnelles;
- Un étudiant de niveau postsecondaire qui vit avec son conjoint pendant la majeure partie de l'année, mais qui retourne au domicile de ses parents pendant les vacances, sera inscrit dans le recensement comme vivant au domicile parental et non comme faisant partie d'un couple;
- Un couple « vivant chacun chez soi », dont les membres vivent chacun dans leur propre domicile, mais dont la vie est étroitement liée et qui passent régulièrement la nuit dans la maison de l'autre, ne sera pas considéré comme un couple dans le recensement. Les membres de cette union non résidentielle seront plutôt enregistrés comme deux ménages distincts d'une personne.

Alors que les familles, les ménages et les caractéristiques familiales deviennent plus variés, plus souples et plus complexes en matière d'appartenance et d'histoire, il est important de garder à l'esprit ces possibilités de complexité cachée lorsqu'on utilise et interprète les données du recensement. À mesure que la société évolue, il faut de plus en plus reconnaître que de nombreuses familles ne peuvent pas se limiter aux quatre murs d'un logement unique ni être toujours classées adéquatement par un seul terme.

Statistique Canada étudie actuellement la meilleure façon de mesurer les personnes ayant plusieurs résidences, à l'aide de divers véhicules statistiques tels que le recensement, les enquêtes et d'autres activités de collecte de données. Au cours des prochains mois, l'organisme consultera la population, des intervenants et des partenaires sur cette question, et évaluera la faisabilité de la mise à l'essai du contenu sur les résidences multiples dans le cadre des préparatifs du Recensement de 2026. Bien que, à l'heure actuelle, peu de pays abordent explicitement les situations de résidences multiples dans leur recensement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a étudié le sujet. Elle affirme que le fait de prendre en compte des « navetteurs entre ménages » peut avoir des répercussions majeures, notamment améliorer la qualité du dénombrement de la population en évitant le dénombrement en double et créer des renseignements plus précis sur les caractéristiques de la famille et du ménage^{3,4}.

3. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2011, [Measurement of different emerging forms of households and families](#), préparé par le groupe de travail sur les familles et les ménages de la Conférence des statisticiens européens, New York et Genève, Nations Unies (Disponible en Anglais seulement).

4. Une grande partie des renseignements contenus dans cette note proviennent du rapport interne de Statistique Canada de 2018 intitulé « Discussion paper: Multiple residences of students, workers and children in shared custody » (en anglais seulement) et rédigé par Heather Lathe, France-Pascale Ménard et Nora Galbraith.